



LA GAZETTE

JUMIÈGEOISE

N° 05 - 2020
MAI 2020

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Annulation des conseils municipaux

Mardi 17 mars 2020, une circulaire a été transmise aux préfets, relative à la tenue des premiers conseils municipaux visant à élire les maires et leurs adjoints, en application des dispositions légales en vigueur, pour tirer les conséquences du premier tour de l'élection municipale, quand il a permis de constituer le conseil municipal dans son intégralité. Toutefois, consulté jeudi 19 mars sur le risque sanitaire qu'emportait de telles réunions, le président du conseil scientifique a estimé que ces conditions, même aménagées, n'étaient plus réunies à cette heure et qu'il était préférable de reporter l'installation des conseils municipaux définitivement élus à l'issue du premier tour.

Les conseils municipaux programmés à partir du vendredi 20 mars 2020 dans les communes dont le conseil municipal est complet suite au premier tour des élections municipales ont été ajournés.

Extension des mandats

Le projet de loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de COVID-19 fixera les modalités de continuité des exécutifs locaux en maintenant en fonction **les maires et adjoints en fonction au 15 mars jusqu'au 15 mai**, date à laquelle le gouvernement remettra au Parlement un rapport, fondé sur une analyse du comité national scientifique ; le comité national scientifique se prononcant sur l'état de l'épidémie de COVID-19 et sur les risques sanitaires attachés à la tenue du second tour et de la campagne le précédant, ainsi que sur la possibilité d'installer les conseils municipaux.

Une fois les conditions sanitaires réunies, les conseils municipaux élus à l'issue du premier tour pourront être installés et élire leurs nouveaux exécutifs dans les délais les plus brefs.

Manifestations de Jumièges

- Suite à l'épidémie du COVID-19 et par souci de sécurité le marché du samedi après-midi avait été annulé. Après avoir pris des renseignements auprès des autorités compétentes. Nous avons le plaisir de vous informer que depuis le 11 avril dernier 2 exposants locaux sont de retour pour vous servir sur la place Roger Martin du Gard.

- La bourse aux plantes du 25 avril est annulée.

- La cérémonie du 8 mai est maintenue, mais sera composée uniquement de M. Le Maire, du Président des Anciens Combattants et des portes drapeaux. En effet, les rassemblements ne sont toujours pas autorisés.

La Mairie de Jumièges.

Amicale des retraités

Le voyage organisé par l'Amicale des Retraités, prévu le 28 Mai 2020 en Baie de Somme est annulé et sera éventuellement reporté à une date ultérieure.

Le Président,
J. DECONIHOUT.

A.C.L.J.

Compte tenu des consignes gouvernementales relatives au coronavirus, la foire à tout n'aura pas lieu le 7 juin 2020.

Elle est reportée à une date ultérieure en fonction de l'évolution de la situation.

Le Président,
G. CAMPARD.

Jumièges Auto Club

Compte tenu des consignes gouvernementales relatives au coronavirus, le slalom de l'association Jumièges Auto Club est annulé.

Le Président,
P. VIGNE.



HORAIRES DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
Uniquement le standard téléphonique.
Tél.: 02.35.37.24.15.

E-Mail: mairie.jumieges@wanadoo.fr
Site: www.jumieges.fr

OUVERTURE LES SAMEDIS MATINS :
Fermée en avril et mai.

Mme BOUTROT Marie-Thérèse, sa famille, remercie toutes les personnes qui se sont associées à leur peine par leur présence, leurs messages de réconfort, leurs marques d'amitié, leurs généreux dons pour la fondation CHU. 
Un grand merci à Mme PORTAIL, aux pompes funèbres Lamy pour leur professionnalisme et leur sympathique attention à toute la famille dans ce moment difficile.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE L'ARS DE NORMANDIE

Le 15 avril 2020 Coronavirus-Covid-19 :

Point de situation en Normandie :

Prise en charge à l'hôpital :

Au 15 avril dernier, 686 personnes étaient hospitalisées en Normandie (soit une diminution de 4,2%, depuis le dimanche 12/04, où 716 personnes étaient hospitalisées):

- 152 personnes dans le Calvados
- 79 dans l'Eure
- 76 dans la Manche
- 71 dans l'Orne
- 308 dans la Seine-Maritime

Parmi elles, 167 sont en réanimation (soit une diminution de 10,2%, depuis le dimanche 12/04, où 186 personnes étaient en réanimation).

667 personnes sont retournées à domicile

L'Agence régionale de santé a été informée le 15 avril du décès à l'hôpital de 12 personnes porteuses du coronavirus Covid-19:

- 5 dans le Calvados
- 2 dans l'Eure
- 3 dans la Manche
- 1 dans l'Orne
- 1 dans la Seine-Maritime

Le nombre total de décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie est de 242 en Normandie (âge médian de 81ans).

Cas confirmés: Du 24 février à aujourd'hui, 2961 personnes ont été testées positives au COVID-19*en Normandie (+ 77 nouveaux cas depuis le 14 avril) sur un total de 18 239 prélèvements réalisés, soit 16% de positivité.

Situation épidémiologique en Normandie : Tous les départements normands sont considérés comme zone d'exposition à risque (circulation virale importante) vis-à-vis du Covid-19. Afin de limiter la propagation du virus, **L'ARS rappelle la nécessaire stricte application des mesures liées aux confinements et des gestes barrières.**

J'ai des symptômes (toux, fièvre) qui me font penser au Covid-19? :

- je reste à domicile, j'évite les contacts,
 - j'appelle mon médecin traitant ou le 116117, le numéro de la permanence de soins en Normandie.
- Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, j'appelle le 15.*

Rentrée scolaire 2020/2021

ECOLE MATERNELLE : PRÉ-INSCRIPTION EN PETITE SECTION (nés en 2017) et NOUVEAUX ÉLÈVES

En raison de l'épidémie de COVID 19, les inscriptions scolaires se feront prioritairement par voie dématérialisée (par mail à festivites-jumièges@orange.fr) ou en déposant le dossier dans la boîte aux lettres de la Mairie. Le dossier d'inscription est à télécharger ; si vous n'avez pas la possibilité d'imprimer, merci de bien vouloir contacter Mme VINCENT Christelle au 07.86.83.40.57 après 17h.

Ces inscriptions ne concernent que les enfants qui font leur première rentrée scolaire (nés en 2017 ou avant) ou si vous venez d'emménager à Jumièges ou encore si vous avez changé d'adresse. L'inscription à l'école élémentaire se fera ultérieurement, nous vous recontacterons en temps voulu.

La période des inscriptions scolaires se déroulera **jusqu'au 11 mai 2020** pour la rentrée de septembre 2020.

La directrice de l'école vous donnera un rendez-vous pour confirmer l'inscription de votre enfant dès le confinement terminé.

Les documents sont à télécharger sur le site internet de la Commune.

Infos solidarités et commerces :

- Livraison de repas pour la Commune sur inscription (6,10€ repas midi et soir)
- DRIVE des producteurs et artisans à JUMIÈGES (Les commandes doivent être passées au plus tard le MARDI SOIR. L'enlèvement et le règlement se font le MERCREDI de 17h30 à 19h00, à la Chèvrerie du Courtil rue Alphonse CALLAIS (Parking poids lourds) à Jumièges.
- L'épicerie Proxi vous propose un service de livraison (pour faire vos commandes il suffit de les contacter au 02.35.05.38.98).
- La Boulangerie de l'Abbaye reste ouverte.
- La Pizzeria de l'Abbaye sera ouverte uniquement les week-end pour commencer.